



Tél. : 02.96.26.74.66

mairie.stbarnabe@orange.fr

Site internet :

www.saint-barnabe.fr



Commune de Saint-Barnabé



**Ville ambassadrice
du don d'organes**



N° 567

MAI 2025

7 JUIN 2025

TRAIL DE LA MICHELINE Saint Barnabé

Randonnées Pédestres :
Départ entre 13H & 15H (4 €)

Soirée Grillades : 20 Heures
(Adultes : 12 € / Enfants : 6 €)
Feu d'Artifice 23H30
Bal Populaire

INSCRIPTION SUR KLIKEGO

21 KM-16H30 (12€)
12 KM-17H (10€)
6 KM-16H50 (6€)
ENFANTS-18H00 (GRATUIT)

Logos at the bottom: CONTRA, CYTOPATHIE A VIE, afer, CHALLENGE 4 Breizhne Centre





Le mot du Maire

Chers Barnabéennes et Barnabéens,

Alain nous a quittés ...

Alain LE GOFF était un homme dévoué, toujours prêt à donner le meilleur de lui-même pour notre commune, il avait le sens du service public de qualité. Agent technique exemplaire sur la commune pendant 35 années, il faisait preuve au quotidien d'une sagesse et d'une humilité naturelles qui forçaient l'admiration.

Au nom des membres du Conseil municipal, du personnel communal et de tous les habitants de Saint-Barnabé, je tiens à présenter à sa famille nos plus sincères condoléances.

Commémoration du 8 Mai 2025

Le jeudi 8 mai 2025 sera célébré le 80^{ème} anniversaire de la Victoire remportée par les armées françaises et alliées en 1945. Elle célèbre la liberté retrouvée par les femmes et les hommes qui n'ont pas cédé et honore le courage de tous ceux qui ont résisté.

J'invite la population à se joindre aux anciens combattants.

Je fais appel aux jeunes générations accompagnées de leurs parents à ne pas hésiter à venir se recueillir et écouter le message du 8 Mai.

« Un message de Paix ».

Le 7 Juin, Saint-Barnabé va vibrer avec le Trail de la Micheline (nouvelle appellation)

Ce sera le 29^{ème} TRAIL de La Micheline, rythmé par le trail, les courses nature et course ludique pour les enfants mais aussi par les randonnées pédestres et V.T.T.

Cette épreuve sportive est devenue une classique.

Elle est très attendue par de nombreux coureurs mais c'est aussi un moment de convivialité, d'échanges et de retrouvailles pour un bon nombre de Barnabéens d'ici et d'ailleurs.

En soirée, vous serez invités à prendre part aux grillades, et à 23h30 vous pourrez admirer le feu d'artifice offert par la Municipalité suivi du bal populaire.

Je voudrais souligner et féliciter l'engagement de **Mme Marie-Paule BUZULIER, Présidente du comité des fêtes**, de son équipe et de tous les bénévoles (150) qui l'accompagnent, qui font de cette fête la fierté de Saint-Barnabé.

En Mai, fais ce qu'il te plaît...

Embellir notre commune, la rendre plus agréable, plus chaleureuse. C'est aussi l'une des missions que se donne la municipalité. Le mois de mai nous donne un petit coup de pouce avec l'installation des jardinières et des compositions florales que vous commencez à apercevoir.

Aussi, la commune va candidater à la première fleur du label national de Villes et Villages fleuris et pour ce faire va être accompagnée par l'A.D.A.C. qui va présenter un dossier de candidature synthétique pour permette au jury de comprendre rapidement la démarche communale en vue de l'amélioration de la qualité de vie sur la commune.

Votre Maire, Georges LE FRANC

Vie communale

ÉTAT CIVIL – AVRIL 2025

Publication *Michaël ARAUJO GONCALVÈS*
de &
mariage : *Lucie BLOUIN*

Ce mariage sera célébré le Samedi 10 Mai 2025 à Saint-Barnabé.

COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DE LA GUERRE 39/45 – Le 8 Mai

Programme de la cérémonie :

- 11h15 : Rassemblement des délégations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux devant la Mairie
- Suivi : D'une cérémonie avec dépôt de gerbes au monument aux morts, minute de silence et défilé au cimetière
- à l'issue : Vin d'honneur offert par la Municipalité servi à la Salle des Lilas.

Les enfants des écoles sont invités à se joindre au rassemblement pour devoir de mémoire.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2025-2026 - CRÉATION DE POINT D'ARRÊT

En amont de la prochaine rentrée scolaire, les familles doivent déposer leur demande de création d'un point d'arrêt du bus scolaire pour le 31 MAI 2025 en Mairie.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes (garçons et filles) nés en **MAI 2009** doivent se présenter en mairie afin que l'on procède à leur recensement militaire, munis du livret de famille. Les personnes nées avant cette période, et qui auraient omis de faire cette démarche, sont priées de se présenter le plus rapidement possible.

HORAIRE OUVERTURE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h30
de 8h15 à 12h00 le samedi

HORAIRE OUVERTURE AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
de 8h30 à 11h30 le samedi.

La Mairie sera fermée les :

SAMEDIS 3 MAI – 10 MAI ET 31 MAI 2025

OPÉRATION ARGENT DE POCHE POUR LES VACANCES D'AVRIL

Pendant les 2 semaines de vacances, les jeunes inscrits à la mission argent de poche ont participé à divers travaux sur notre commune : nettoyage, entretien, ménage...

1^{ère} semaine du 7 au 11 Avril



Perrine, 15 ans, Lukas, 16 ans et Timéo 15 ans.

2^{ème} semaine du 14 au 18 Avril



Allan, 15 ans et Ilona, 15 ans.

Forte demande des jeunes puisque l'âge est passé à 14 ans.

L'accompagnement nécessaire des agents a nécessité une liste d'attente pour les demandeurs.

Animations vacances d'Avril

ANIMATION LUDOTHÈQUE DU JEUDI 10 AVRIL

Jeudi 10 Avril, très beau temps mais beaucoup de monde à l'après-midi jeux organisé par la ludothèque.



Manuela et Gwen ont animé cet après-midi récréatif.

ATELIER NUMÉRIQUE DU MERCREDI 16 AVRIL



5 enfants ont participé à l'animation en présence de Nicolas BESNARD & Dylan LE THENAFF, animateurs Multimédia à Loudéac Communauté.

Activités proposées :

- ↳ Makey-Makey : musicaliser les objets.
- ↳ Bling Book : animation de dessins coloriés par les enfants.

Travaux

Liaison douce au village de Blanlin »

Une réunion publique a été organisée le 8 Avril dernier.

Une trentaine de participants en présence de M. Georges LE FRANC, Maire, de M. Michel JOUAN, Adjoint à la voirie, du maître d'œuvre M. Xavier NICOLAS et du conducteur de travaux M. CARRÉ de l'entreprise COLAS.



Lors de cette rencontre, des échanges constructifs ont permis d'évoquer la vitesse excessive dans le village avec une demande appuyée à ce que la vitesse sur cette portion départementale ne dépasse pas 50 km/h.

Nous avons expliqué la finalité du projet avec l'abri-bus et la sécurité du transport scolaire. Ce cheminement est en lien avec la voie verte traversant le village.



Les responsables du chantier de sécurisation de la voie de Blanlin se sont rendus sur le site.

Une visite préalable au démarrage des travaux à Blanlin, prévus lundi 28 avril, a eu lieu en présence de David BRUNEL, représentant le Département, Antonin CARRÉ, de la société COLAS et Jonathan CLAVERIE, de la société Orange. Le Maire, Georges LE FRANC, ainsi que Michel JOUAN, adjoint aux travaux, en ont profité pour répertorier, secteur par secteur, les travaux à envisager.

Un chemin piétonnier est prévu, ainsi qu'une bande d'un mètre de large, à côté, permettant une sécurité accrue, qui sera composée de pelouse et de fleurs.

Une extension de l'éclairage public est également prévue et plusieurs déplacements de poteaux téléphoniques, sur toute la longueur du cheminement.

Certains panneaux de signalisation seront enlevés, laissant la place à de nouveaux panneaux. Les responsables ont pris note des exigences liées à la réalisation du projet, notamment concernant l'abri de bus, dont la sécurité sera renforcée avec l'appui de bandes au sol.

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 18 AVRIL 2025 A 20H30

DÉPARTEMENT COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT St-BRIEUC
COMMUNE SAINT-BARNABÉ

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 11
Nombre de votants : 14

Date de convocation : 9 Avril 2025

Présents :

M. Georges LE FRANC, Maire - Mme Jocelyne BOUTIER - MM. Michel JOUAN – Thomas MAHÉO (Adjoints) - M. Michel BOISDRON - Mme Marie-Paule BUZULIER - MM. Daniel HAMON – Patrick DONNIO – Franck JÉGLOT - Mme Christelle GAUTHIER - M. Samuel BRIAND (Conseillers Municipaux).

Absentes excusées :

Mme Fanny PHILIPPE donnant pouvoir à Mme Jocelyne BOUTIER.
Mme Véronique LE GALLO donnant pouvoir à Mr. Samuel BRIAND.
Mme Charlène RIBEIRO donnant pouvoir à Mr Michel JOUAN.

Absente : Mme Catherine GOOSSAERT

Ouverture de la séance à 20 heures 38

Secrétaire de séance : Mme Marie-Paule BUZULIER

ORDRE DU JOUR

- 1-Approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 14 mars 2025
- 2-Présentation du Plan de Sauvegarde Communal
- 3-Travaux Blanlin – RD N°14 : convention relative à l'aménagement et à l'entretien d'équipements de voirie sur le domaine public départemental
- 4-Accompagnement à la candidature au label Villes et Villages Fleuris pour la 1ère fleur : devis de l'ADAC
- 5-Eclairage Public-programme Fonds Vert : devis SDE pour la rénovation des mâts et des lanternes rue Jean Moulin, impasse de la Forge et rue Jules Ferry
- 6-Eglise : devis BODET pour les travaux d'installation d'un paratonnerre et protection foudre
- 7-Droit de préemption
- 8-Décision du maire prise dans le cadre de sa délégation
- 9-Questions diverses
- 10-Informations diverses

1 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 14 MARS 2025

Chaque conseiller municipal a reçu un compte rendu de la séance du vendredi 14 mars 2025. Le Maire propose au Conseil Municipal de l'approuver. Le conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver le compte rendu de la séance du vendredi 14 mars 2025.

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2 - PRÉSENTATION DU PLAN DE SAUVEGARDE COMMUNAL

Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un document qui constitue un relais entre les politiques locales de prévention des risques et celles de gestion des situations de crise.

Il est obligatoire pour les communes concernées par :

- un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou minier (PPRM) prescrit ou approuvé,
- un plan particulier d'intervention (PPI),
- un territoire à risque important d'inondation (TRI) identifiés par le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) ;
- une exposition reconnue au risque volcanique ;
- une exposition reconnue au risque cyclonique et située dans les territoires régis par l'article 73 de la Constitution ou dans les territoires de Saint-Martin et Saint-Barthélemy ;
- une zone de sismicité (de niveau 3, 4 ou 5) ;
- des bois et forêts classés à risque d'incendie ou réputés particulièrement exposée au risque d'incendie.

Un plan communal de sauvegarde peut également être élaboré à l'initiative du maire, en dehors de ces cas obligatoires.

Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population ;
 - les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
 - l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
 - le recensement des moyens disponibles
- et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Le Conseil Municipal prend acte de la nécessité de l'élaboration d'un Plan de Sauvegarde Communal qui va contribuer, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. Ce document sera validé lors du conseil municipal du mois de juin 2025.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

3 - TRAVAUX BLANLIN – RD N°14 : CONVENTION RELATIVE A L'AMÉNAGEMENT ET A L'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS DE VOIRIE SUR LE DOMAINE PUBLIC DÉPARTEMENTAL

Le Conseil Municipal valide la convention avec le Département 22 qui a pour objet de définir les conditions dans lesquelles sont aménagés et entretenus les équipements définis ci-après. La commune est autorisée à aménager sur le domaine public départemental les équipements décrits ci-dessous :

- Pose de bordures
- Création d'un cheminement piéton
- Mise en place d'un quai bus
- Pose de signalisation réglementaire
- Réalisation d'une poutre de rive
- Aménagements paysagés

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

4 - ACCOMPAGNEMENT A LA CANDIDATURE AU LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS POUR LA

1^{ERE} FLEUR : DEVIS DE L'ADAC

La commune de Saint-Barnabé souhaite candidater à la première fleur du label national de Villes et Villages fleuris.

- La date limite du dépôt du dossier de candidature est fixée au 1er juin 2025
- Pour concourir la commune doit présenter un dossier de candidature synthétique qui permette au jury de comprendre rapidement la démarche communale en vue de l'amélioration de la qualité de vie sur son territoire.

L'ADAC propose un accompagnement technique pour préparer le concours mais également pour analyser les pratiques communales et proposer des solutions concrètes d'amélioration. Une première mission de base nécessite 3 jours d'accompagnement. Le conseil valide le devis de l'ADAC pour les missions assistance sur le plan technique et financier pour un montant de 1 170 € H.T. soit 390 € H.T. par jour.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

5 - ÉCLAIRAGE PUBLIC-PROGRAMME FONDS VERT : DEVIS SDE POUR LA RÉNOVATION DES MATS ET DES LANTERNES RUE JEAN MOULIN, IMPASSE DE LA FORGE ET RUE JULES FERRY

Dans le cadre du programme « fonds verts », l'Etat souhaite orienter les financements pour accélérer la sobriété énergétique. La priorisation de la rénovation des lanternes est donnée aux lanternes de plus de 35 ans et les foyers responsables de la pollution lumineuse.

Le Conseil Municipal approuve les travaux d'éclairage public pour un montant de 31 129,64 € qui concernent le remplacement de 30 lanternes par des lanternes LED et le remplacement des mâts.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

6 - DEVIS BODET : TRAVAUX PARATONNERRE+PROTECTION Foudre

Le Conseil Municipal valide le devis Bodet pour l'installation d'un paratonnerre sur l'église : protection directe + Protection indirecte Foudre pour un montant de 7 186,80 € HT.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

7 - DROIT DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal ne fait pas valoir son droit de préemption pour les terrains bâtis situés :

- 3 rue des Ajoncs section AD N°201 pour une surface de 00ha06a77ca.
- 15 impasse du Piry section AC N°170 pour une surface de 695 M2.
- 6 rue du Général de Gaulle section AD N°45 pour une surface de 123 M2.

Pour : 14	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

8 - DÉCISION DU MAIRE PRISE DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION

Date	Tiers	Description	Montant T.T.C.
14/04/2025	ORANGE	Déplacement 3 poteaux - Blanlin	4 129,96 €
19/03/2025	ATTILA	Jeux de boules-remplacement 2 travées bac acier	1 302,72 €
17/03/2025	GORE Couverture	Jeux de boules-remplacement Tôle Translucide	528,42 €
17/03/2025	CEDEO	Remplacement 6 panneaux douche	734,80 €
17/03/2025	SOMODIA	Remplacement démarreur Jumpy	420,89 €
27/03/2025	GREEN DESIGN	Contrat annuel entretien des espaces verts	13 013,10 €

9 - QUESTIONS DIVERSES

Néant.

10 - INFORMATIONS DIVERSES

-Bilan de la chasse à l'œuf organisée par l'amicale des employés communaux.

-La commune rencontre des problèmes liés à la présence de déjections canines au sein des espaces publics. Ces soucis sont constatés au quotidien par les habitants ou usagers, mais également par les services techniques. Vers l'application en cas d'absence de ramassage constatée par le Maire d'une contravention systématique de 135 € ?

-Recensement des zones blanches et grises en téléphonie mobile.

-ESPACE DE VIE DE LOUDÉAC-Réunion le mardi 10 juin 2025 à 19h30-Salle des Ajoncs d'Or à Saint-Caradec.

-Dates fermeture de la Mairie :

-Samedi 19 avril

-Samedi 3 mai, 10 mai, 31 mai

Agenda :

Vendredi 23/05/2025	20h30	Conseil municipal
---------------------	-------	-------------------

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

COMITÉ DES FÊTES DU BOURG

L'Assemblée Générale du comité des fêtes du bourg s'est déroulée le 5 Avril 2025.

Le présidente, Mme Marie-Paule BUZULIER, accompagnée des co-présidents MM. Noam PHILIPPE et Régis RAULT, a présenté le bilan 2024 :

- **Les foulées** avec 200 coureurs et 140 randonneurs, beau succès, belle organisation.
Participation au challenge Centre Bretagne pour recevoir la subvention de 500€ de Loudéac Communauté Bretagne Centre.
Subvention départementale également avec un gros dossier à rendre : 1 500€.
500 repas servis.
- **Pétanque**
10 équipes, belle journée et bonne ambiance.
- **Rando dînatoire**
Beau succès avec 280 randonneurs.
- **La soirée cabaret** a elle aussi remporté un vif succès.

Le bilan financier présenté par Maxime TUAL, Trésorier, est positif et approuvé.



Projets 2025

- ✚ Les « Foulées de la Micheline » deviennent «TRAIL de La Micheline ».
Un nouveau logo, une nouvelle affiche créée par Mathis LE GALLO.
Les inscriptions pour le 7 Juin prochain seront possibles dès la 2^{ème} quinzaine d'Avril (Klikego, Instagram, Facebook) quelques changements sur les parcours du trail.
6, 12 et 21 Kms.
Participation au challenge Loudéac Communauté Bretagne Centre.
La course ludique pour les enfants sera modifiée.
- ✚ Des journées de débroussaillage ont commencé : 15 Mars, 12 Avril et une autre prévue en Mai.
- ✚ La soirée cabaret est maintenue le 14 Février 2026 avec le groupe « Les Glochos ».
- ✚ La journée «pétanque» sera remplacée par les palets fin Août.
- ✚ Rando dînatoire le 20 Septembre 2026.

Élection du bureau du 11 Avril

Président d'Honneur : Ange CADORET

Présidente : Marie-Paule BUZULIER

Secrétaire : Maryse AUFFRET

Trésorier : Maxime TUAL

Vice-Présidents : Régis RAULT & Noam PHILIPPE

Secrétaire-Adjointe : Yolande NÉVO

Trésorier-Adjoint : Bruno JAN

Un chèque a été remis à « Cytophatie à Vie » et à « Contr'Atax ».

L'Assemblée Générale s'est clôturée par un repas servi par Le Gwenestan pour plus de 100 bénévoles.

Bravo à la Présidente et son équipe pour l'organisation des diverses manifestations qui toujours un grand succès.

FOYER DES JEUNES

Assemblée Générale du 19 Avril 2025

Nino LE GUYADER, Président du foyer des jeunes a présenté le bilan 2023/2024.

Participation au barnabéthon et au forum des associations.

Co-organisation du concert orchestre des Livaudières fin 2023.

Le bilan financier est positif et approuvé.

Pour cette année 2025, l'association va organiser un vide grenier le 14 septembre au stade rue Pierre Rouxel. Le projet est pratiquement bouclé.

L'équipe est ouverte à toutes nouvelles inscriptions (à partir de 14 ans sur accord des parents).

Le bureau est reconduit :

Président : Nino LE GUYADER

Vice-Président : Antonin JEGOU

Secrétaire : Enori SINTEFF-ROBIN

Trésorière : Eliza SINTEFF-ROBIN



Bravo à Nino et son équipe et nous leur souhaitons beaucoup de monde le 14 septembre.

LECTURE POUR TOUS

Exposition :



Jusqu'au 15 mai une exposition est visible dans la verrière aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Il s'agit de dessins réalisés par le duo de scénaristes illustrateurs Madeleine Pereira et Léo Alcaraz, lors de leur résidence sur le territoire de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

Dans le cadre de l'action "BD en Bib' """, la thématique était "racontez-nous le territoire de Bretagne Centre". Léo a réalisé des aquarelles de divers paysages des communes participant au projet. Quant à Madeleine, elle a donné vie à de courtes histoires et anecdotes recueillies lors de leurs rencontres avec la population.

La bibliothèque est ouverte le :

Le mercredi de 10h à 12h et de 16h30 à 17h30 même pendant les « petites » vacances scolaires.

le vendredi de 16h30 à 17h30

le samedi de 10h à 12h.

Tél. : 02.96.26.73.29



UN SAINT-BARNABÉ PARMi LES SAINT-MÉDARD DE FRANCE

RAPPEL aux participants du rassemblement national à Saint-Médard de Guyzières.

Réunion le MARDI 20 MAI à 18h – Salle des Lilas

Organisation pour le départ.

CLUB BRUYERES D'ARVOR

Programme Mai 2025

Lundi 12 et Mardi 13 Mai : Journées intergénérationnelles avec les deux écoles
Jeudi 15 mai : Après-midi détente
Jeudi 22 mai : Repas galettes

VÉLO LOISIRS

Toutes les personnes intéressées par la pratique du vélo peuvent rejoindre le groupe le dimanche matin.
Les sorties s'effectuent tous les dimanches à 8h30, départ sur le parking de la Salle Sterenn.



FOOT

Dimanche 11 Mai à 15h30
AS2F (La Ferrière) contre HÉMONSTOIR.

Annonces commerciales

«L'ARGOAT»

Ses Horaires

Lundi – Mardi – Mercredi : 7h45 à 20h

Jeudi : FERMETURE

Vendredi : 7h45 à 20h

Samedi - Dimanche : 8h30 à 20h

Tél. : 02.96.67.16.25

«LE GWENESTAN»

Traiteur - Événementiel
en Bretagne

☎ 02.96.67.15.83

☎ 06.95.55.27.51

✉ legwenestan.contact@gmail.com



SCANNEZ-MOI !



SIRET: 889600940001

Agenda

08/05/2025	Commémoration du 8 Mai
23/05/2025	Conseil Municipal – 20h30 – Mairie
26/05/2025	Comité de l'Info – 20h30 – Mairie
07/06/2025	Trail de La Micheline

Membres du Comité Info :

M. Georges LE FRANC (Maire) – Mme Jocelyne BOUTIER – MM. Thomas MAHÉO – Patrick DONNIO – Mmes Véronique LE GALLO – Christelle GAUTHIER – M. Samuel BRIAND (Élus).
Mmes Huguette RUELLAND – Chantal JÉGLOT – Claudine FLÉHO - MM. Guy MACÉ – Alphonse MARJOT – Marcel RUELLAND (membres).

+ Pliage :

Mmes Carole LE FRANC – Anne-Marie JOUAN.

★ Certaines photos ont pour source Ouest-France et Le Télégramme